

LES VICTIMES DES RÉSEAUX DE PROSTITUTION DE L'EST

Esclaves des temps modernes

■ **Chômage des femmes, pauvreté, attirance vers l'Occident clinquant, depuis la chute du mur, les pays d'Europe centrale et orientale sont devenus le terrain idéal de la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Chaque année, 175 000 à 200 000 femmes et enfants seraient victimes de la traite entre l'Europe de l'Est et l'Ouest (1).**

(1) Rencontre organisée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la lutte contre la traite des êtres humains, Vienne, 18-19 septembre 2003.

(2) « The "Natasha" Trade - The Transnational Shadow Market of Trafficking in Women », Donna M. Hughes, University of Rhode Island, Journal of International Affairs, printemps 2000.

(3) et (6) Rapport d'information de l'Assemblée nationale n° 3459 sur les diverses formes de l'esclavage moderne, dirigé par Christine LAZERGES, décembre 2001.

(4) et (7) « The Impact of the Sex Industry in the European Union », Janice G. Raymond, Parlement européen, janvier 2004.

(5) Les prénoms ont été changés.

Aucun des pays d'Europe centrale et orientale n'échappe à la traite ; les réseaux sont multiples, du petit trafic « familial » à la grande nébuleuse mafieuse, les trafiquants appuient leur réussite sur la pauvreté. L'Ukraine et la Moldavie sont particulièrement touchés par le phénomène. Entre 1991 et 1998, l'Organisation internationale des migrations (OIM) estime que 500 000 Ukrainiennes ont été victimes de la traite (2). En Moldavie, 30 % des femmes entre 18 et 25 ans ont disparu à l'Ouest (3).

L'image d'un Occident repu reste forte, surtout dans les milieux ruraux. Ces conditions font le jeu des trafiquants mais n'expliquent pas tout : les réseaux ont parfaitement compris le profit qu'ils pouvaient tirer d'une Europe balbutiante quant à la réponse à donner à ce phénomène. Les discordances entre les pays qui réglementent la prostitution (Allemagne, Pays-Bas) et ceux qui veulent l'abolir, comme la France, freinent l'adoption d'une politique commune. Les réseaux profitent de ces désaccords et engrangent des revenus dignes des trafics d'armes et de drogue. L'OIM estime le revenu annuel global de la traite des êtres humains à 8 milliards de dollars (4).

A cela s'ajoute l'impunité quasi totale des trafiquants qui risquent beaucoup moins qu'un marchand d'armes ou de drogue : les peines encourues sont minimes. Rien n'arrête aujourd'hui le développement de ce phénomène et la France n'est pas épargnée. La police française recense 15 000 personnes prostituées dont 90 % seraient victimes du trafic. L'association les Amis du Bus des femmes estime à 18 000

le nombre de victimes de la traite en France avec une grande majorité de personnes venues d'Europe de l'Est et d'Afrique.

L'histoire de Catrina

Catrina a 21 ans lors de son témoignage (5). Elle est moldave. Dans son pays, elle fait la connaissance de Lidia, qui, devenue son amie, lui propose de partir travailler comme serveuse en Italie, promet un bon salaire et assure qu'elle s'occupera de tout : formalités, transport, visa. Catrina commence un long périple : Roumanie, Hongrie, Yougoslavie ; elle est vendue à plusieurs reprises, violée, séquestrée dans un appartement à Belgrade avant d'être livrée par des douaniers à un trafiquant albanais.

Parce qu'il lui parle correctement, Catrina pense qu'il va l'extraire de son cauchemar. Elle tombe amoureuse et accepte de partir travailler en France avec lui. Il part le premier, elle doit le rejoindre. Un nouveau périple commence : passée de mains en mains jusqu'à la frontière italienne, elle y est séquestrée dans un appartement pendant une semaine où elle est violée et battue continuellement avant d'être emmenée illégalement en France. Attendue par une Albanaise à la gare de Lyon, Catrina est conduite dans un hôtel, Porte des Lilas. « Dans la chambre, nous avons découvert sur le lit un sac à main pour chaque fille. A l'intérieur, il y avait les papiers que nous avons obtenus le même jour, beaucoup de mouchoirs et quinze préservatifs. Ce dernier détail m'a choquée » (6). Catrina venait de comprendre qu'elle devrait se prostituer.

L'arrivée en France

Les premières victimes est-européennes de la traite sont arrivées en France vers le milieu des années 90. Roumaines, Albanaises, Moldaves à Paris, Russes, Bulgares, Ukrainiennes à Nice, Tchèques, Slovaques et Bulgares à Strasbourg, le parcours de ces femmes ressemble très souvent à celui de Catrina. Elles sont la plupart du temps attirées par la proposition d'une « amie » qui a obtenu leur confiance et leur promet un salaire important contre un poste de serveuse, danseuse, garde d'enfants à l'Ouest. Elles peuvent également tomber dans le piège d'une petite annonce d'emploi qui sert d'appât aux réseaux.

Souvent très jeunes, entre 15 et 25 ans, elles sont majoritairement issues de milieux ruraux et n'ont pas accès aux quelques campagnes d'information qui commencent à se mettre en place dans les grandes villes d'Europe de l'Est. La plupart ne savent pas qu'elles devront se prostituer et, pour qu'elles l'acceptent, les trafiquants leur font subir un « conditionnement » destiné à détruire toute forme de résistance. Enfermées dans des appartements ou des hôtels, situés souvent en ex-Yougoslavie, Italie ou Albanie, elles sont violées et torturées pendant plusieurs jours. Leur résistance brisée, elles sont placées sur le trottoir ou revendues à d'autres réseaux. Il existe même des « marchés » d'esclaves comme « l'Arizona Market » en Bosnie où les femmes sont vendues aux enchères au plus offrant. Jean-Michel Colombani, chef de l'Office central de répression de la traite des êtres humains rapporte qu'« en Macédoine des boîtes de nuit font office de "marchands de gros" ; les jeunes femmes viennent danser, s'exhiber, puis, une fois formées, elles sont achetées, revendues – et peuvent ainsi traverser plusieurs pays. » (7) Le conditionnement n'est pas uniquement fait de violences physiques, la pression psychologique est considérable. Les trafiquants jouent avec la peur : menaces sur la famille, engrenage de la dette qu'elles doivent rembourser au réseau, isolement linguistique, peur de la police.

Des victimes coupables

Coupables de présence illégale sur le sol français, ces femmes ne peuvent se tourner vers les pouvoirs publics. Elles savent que, si elles font appel à la police française, elles seront renvoyées dans leur pays et immédiatement reprises par les réseaux. L'Etat offre une échappatoire dangereuse : il délivre, à celles qui acceptent de dénoncer leur trafiquant, une autorisation provisoire de séjour associée d'un permis de

travail mais, sans réel dispositif de sécurité pour assurer la protection des jeunes femmes, il est extrêmement difficile pour elles de s'attaquer aux réseaux. Cet appel à la délation ne fait que fragiliser encore plus les victimes. Menacées, isolées, tenues à des rythmes de travail effrayants, il est difficile dans ce contexte d'aborder le thème de la prévention santé tant ces jeunes femmes sont déjà détruites lorsqu'elles arrivent sur le trottoir. La question est pourtant primordiale : elles semblent tout ignorer de la sexualité sans parler de l'absence totale de connaissance sur le VIH/sida. A l'Est de l'Europe, la sexualité restait, encore très récemment, un sujet tabou et les Etats de l'ex-zone d'influence soviétique lancent tout juste leurs premières campagnes d'information

L'information et la prévention vers ces jeunes femmes sont des urgences de santé publique, une urgence abandonnée aux associations puisque l'Etat a choisi la répression pour réponse. Les victimes sont dorénavant encore plus vulnérables.

sur le VIH/sida. Pourtant, la situation est extrêmement préoccupante : les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) connaissent une croissance exponentielle de l'épidémie ; l'Ukraine est désormais le pays le plus touché en Europe.

L'information et la prévention vers ces jeunes femmes sont, à l'évidence, des urgences de santé publique, une urgence abandonnée aux associations puisque l'Etat a choisi la répression pour réponse. La nouvelle loi sur la sécurité intérieure, qui punit le racolage passif, renforce la culpabilité des jeunes femmes et entraîne une situation jugée catastrophique par les associations. Cachées par les réseaux aux regards des passants, elles le sont aussi pour les associations.

Les victimes sont dorénavant encore plus vulnérables et moins accessibles aux actions de prévention. Ce contexte difficile demande des efforts d'adaptation complexes de la part des associations qui doivent manœuvrer entre un Etat qui considère les victimes du trafic comme des immigrés en situation irrégulière et des réseaux pour qui la rentabilité prime sur la vie des jeunes femmes. ■

Marianne Langlet



Interview : Claude Boucher, directrice des Amis du Bus des femmes

« Il est impossible actuellement de travailler sur le trottoir sans faire partie de ces réseaux »

Créée en 1994 par des prostituées pour informer leurs semblables sur le sida, l'association du Bus des femmes est devenue une passerelle entre le trottoir et les services sociaux et administratifs. Le bus circule sur les lieux de prostitution. On peut s'y reposer autour d'un café, parler et échanger. Claude Boucher est directrice du Bus depuis quatre ans.

Aujourd'hui, quelle est la situation des personnes prostituées venues d'Europe de l'Est à Paris ?

Claude Boucher : Avant la loi Sarkozy, environ 4 500 jeunes femmes étaient victimes des trafics sur Paris et jusqu'à 18 000 sur toute la France. Il y avait une majorité d'Africaines mais, dans certaines villes, la majorité était inversée, comme à Strasbourg où il y avait beaucoup plus de filles de l'Est.

Pendant la discussion du projet de loi, les trafiquants ont amené plus de jeunes femmes. Nous avons pensé que, comme ils prévoyaient des arrestations et des expulsions massives, ils compensaient à l'avance leurs « pertes ». Ensuite, la répression s'est mise en place. On voit moins de personne sur les trottoirs mais en réalité, je pense que les trafiquants les ont simplement éparpillées et cachées. Ils les font bouger sans cesse, ce qui complique considérablement le suivi.

Quel est le parcours type de ces jeunes femmes ?

Elles sont, par exemple, recrutées via des annonces pour travailler soit dans un premier temps dans la capitale de leur pays, soit directement à l'Ouest. Certaines filles savent qu'il va peut-être se passer des choses graves mais je crois qu'elles n'ont pas trop le choix vu la situation dans leur pays. Elles ne se rendent pas compte de ce qui va arriver : les viols, la vente sur des marchés d'esclaves, la torture du début à la fin.

Elles passent toutes par-là ?

Ah oui, sans exception ! Je suis intimement persuadée qu'il est impossible actuellement de travailler sur le trottoir à Paris sans appartenir à ces réseaux. Les femmes françaises ont du mal à travailler sur le trottoir. C'est en toute impunité que les mafieux occupent le terrain, même en banlieue.

Votre travail de prévention, dans le contexte de ces réseaux, n'est-il pas profitable aux trafiquants ?

Effectivement, pour eux, nous sommes une sacrée logistique, depuis le début nous en avons conscience. Nous aurions pu nous taire et faire semblant de ne rien voir, cela aurait été une solution de facilité et de lâcheté. Mais nous ne le pouvions pas : nous avons tout de suite constaté que ce n'était pas de la prostitution mais de l'esclavage.

Photo : D.R.



Pour le Bus, prévention et suivi médical sont devenus difficiles.

Combien de temps avez-vous mis pour gagner la confiance des filles ?

Les trafiquants se sont laissés à peu près six mois pour voir qui nous étions. Je pense qu'ils se sont renseignés sur nous pour évaluer le danger que nous pouvions représenter. Puis, ils ont permis aux filles de monter dans le bus. Quand elles ont eu la permission de monter, il ne fallait pas qu'elles restent longtemps, leur portable sonnait tout de suite. C'est toujours le cas d'ailleurs.

Quelles sont les mesures de prévention que vous pouvez proposer ?

Ces jeunes femmes ne connaissent rien sur le sida et sur la sexualité en général. Pour intervenir auprès d'elles, nous avons des brochures en russe et nous avons embauché, en 2001, un médecin qui parle cette langue. Nous aurions pu penser que les réseaux auraient eu intérêt à ce qu'elles n'attrapent pas le sida, or la réalité est beaucoup plus cynique. S'ils achètent une fille 2 000 euros, en cinq jours de travail, elle leur reverse cette somme, donc du point de vue des profits, il n'est pas si grave qu'elle soit contaminée... Ils ont deux continents de « stocks », l'Afrique et l'Europe de l'Est... C'est sordide mais c'est la réalité.

Arrivez-vous à avoir un suivi médical des jeunes femmes ?

Oui, quand les trafiquants nous le permettent. Afin de pouvoir assurer un réel suivi, il faut qu'ils ne les fassent pas bouger, ce qui n'est pas du tout évident voire impossible depuis l'application de la loi sur la sécurité intérieure. Cette loi de prohibition nous handicape totalement et au niveau sanitaire, c'est une catastrophe extrêmement grave. Les trafiquants ne veulent pas que nous trouvions les filles donc, dès que nous les localisons, ils les déplacent car ils ont peur que nous disions où elles sont. A leurs yeux, nous représentons l'Etat. ■

Propos recueillis par M. L.

Difficile prévention

Entre des réseaux puissants et omniprésents et une législation peu favorable, des associations bataillent pour garder le lien avec des victimes de la traite et les prévenir des dangers d'une contamination au VIH/sida. Un combat difficile face à des femmes privées de toute liberté.

« Nous ne les voyons plus », répètent les associations qui circulent sur les lieux de prostitution à Paris. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité intérieure qui punit le racolage passif, les prostituées de l'Est semblent avoir disparu des trottoirs de la capitale. Pourtant, elles sont bien là, cachées des regards. La sociologue Jeanine Mossuz-Lavau, auteur d'un rapport sur la prostitution à Paris, explique qu'elles sont désormais dans les parkings, en banlieue ou bien exercent plus tard entre 3 et 7 heures du matin (1). Difficile, dans ces conditions, de faire de la prévention santé, impossible de mener à bien un suivi médical. Gregory Nekritch, le médecin russe du Bus des femmes, estime que les trafiquants les ont déplacées en attendant que la pression policière se relâche : « Elles reviendront. C'est un marché trop important pour que les trafiquants l'abandonnent totalement. »

Adapter la prévention

Face à l'arrivée des jeunes femmes de l'Est sur les trottoirs, certaines associations ont adapté leurs outils de prévention : traduction des plaquettes d'information sur le sida en russe, albanais ou roumain, embauche d'un médecin parlant le russe pour le Bus des femmes et de médiatrices culturelles bulgare et russo-phone pour ALC Nice. L'Amicale du Nid a lancé son bus en 1996 – époque de l'arrivée massive des filles de l'Est – pour aller au-devant des personnes, victimes des réseaux, qui peuvent difficilement se rendre dans les locaux associatifs. Cependant le contact dans la rue est limité : quelques paroles échangées, une boisson chaude offerte, des préservatifs distribués ; les animatrices du Bus des femmes encouragent les prostituées à venir les voir dans leurs locaux. Mais les visites sont rares. Pendant près de deux ans, deux travailleurs sociaux de l'association Altaïr SEA ont circulé à pied sur les boulevards des Maréchaux, aucune des femmes rencontrées ne s'est rendue aux rendez-vous fixés au local. La surveillance est trop importante.

« Même lorsqu'elles vont se faire avorter, elles sont toujours accompagnées », souligne Claude Boucher, directrice du Bus des femmes.

Un suivi quasi impossible

« Les mesures de prévention sont complètement aléatoires. Elles ne tiennent que si les gens ont le libre choix ; or, les personnes dans une situation d'esclavage n'ont aucun libre choix », déclare Bernard Pissaro, médecin et président des Amis du Bus des femmes (2). Cela signifie que lorsque les associations obtiennent l'accès à des soins spécifiques pour une victime de la traite, il est généralement impossible d'avoir un suivi médical de ces personnes qui sont sans cesse déplacées ou se présentent à chaque fois sous des identités différentes. Patrick Hauvuy, responsable d'ALC Nice, affirme que depuis l'application de la loi sur la sécurité intérieure, la rotation des jeunes femmes s'est accélérée : elles ne restent jamais plus de deux à trois mois à Nice. Sur les 650 personnes rencontrées en 2004, 70 % sont des premiers contacts. Contraintes à une plus grande clandestinité, elles sont fragilisées face aux pressions des trafiquants et aux demandes des clients qui, contre une rémunération plus importante, les contraignent à des rapports sexuels non protégés. Cette pratique concernerait un tiers des clients selon Patrick Hauvuy.

Face à cette situation gravissime tant sur le plan humain que sur celui de la santé publique, le manque de moyens est criant. La baisse générale du financement des associations réduit leurs capacités d'action et ne s'accompagne aucunement d'une prise en main de la situation par l'Etat. « A partir du moment où l'Etat refuse de protéger ces gamines, laisse dans l'impunité ces réseaux et expulse les mômes avec des maladies qui ne sont pas soignables dans leur pays, il doit être responsable des conséquences sur la santé publique », assène Claude Boucher. ■

(1) Interview publiée dans ParisObs n° 2052, 4-10 mars 2004.

(2) Rapport d'information de l'Assemblée nationale n° 3459 sur les diverses formes de l'esclavage moderne, dirigé par Christine LAZERGES, décembre 2001.

M. L.